

<http://www.snetap-fsu.fr/Declaration-du-SNETAP-FSU-au-CAEN.html>



Déclaration du SNETAP-FSU au CAEN Languedoc Roussillon

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 18 novembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

CAEN du Languedoc Roussillon 14/11/2011, rectorat de Montpellier

Le SNETAP [FSU](#) a dénoncé et continue à s'opposer aux réformes de la voie professionnelle, du lycée, des maîtres.
La réforme du lycée et de la voie professionnelle engendrent un capharnaüm indescriptible dans les établissements, une complexité supplémentaire dans l'élaboration des emplois du temps sans apporter le moindre progrès dans l'apprentissage et l'acquisition des connaissances des jeunes, bien au contraire.

Au [MAAPRAT](#), la présentation du projet de loi de finances met en exergue depuis 2002, la réduction inconsidérée des [ETPT](#) de 36 246 à 31 676 à périmètre constant, soit une diminution de - 12,6 % des ETPT.

Pour l'Enseignement Agricole, la suppression de 280 emplois d'enseignants en 2012, s'ajoute aux 145 suppressions du budget 2011.

Dans ce contexte, le Ministre de l'Agriculture a déclaré « Ces suppressions de postes ont été établies sur la base de gain de productivité (...) [en invoquant] la réforme du bac professionnel ». Nous avons désormais la confirmation écrite que la rénovation de la voie professionnelle n'avait pour seul objectif qu'une économie de moyens. La prétendue réforme pédagogique n'était qu'une vaste mystification.

Le Snetap FSU a toujours revendiqué fermement la volonté d'allouer les fonds publics au seul Enseignement Public et ose espérer que l'Enseignement Agricole, dans lequel seuls 30% des élèves sont scolarisés dans l'Enseignement Public, ne devienne un parangon, préfigurant de manière funeste, l'avenir du système éducatif français.

Aussi, le SNETAP FSU dénonce, avec vigueur, les choix budgétaires du Ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, privilégiant encore une fois les Maisons Familiales Rurales tout comme il l'a lui-même confirmé le 30 septembre 2011 à Étampes, en déclarant : « Dans un contexte budgétaire difficile, les Maisons Familiales Rurales (MFR) ont été bien servies et j'assume ce choix ... ».

Les contraintes budgétaires, l'argument de la dette publique, la « rigueur » s'appliqueraient-ils de manière partielle, entre l'enseignement public et l'enseignement privé ?

La formation agricole à statut associatif (MFR) fonctionne pourtant grâce à l'argent public.

Tout semble agir de manière coordonnée pour fragiliser, l'Enseignement Agricole Public et renforcer l'Enseignement Agricole Privé.

Enfin, **les déclarations de l'Association des [Régions](#)** de France et particulièrement celle de son Président, Alain Rousset,

- réclamant la tutelle de l'Enseignement Agricole par chaque Conseil Régional,
- réclamant le transfert de l'ensemble de la formation professionnelle à chaque Conseil Régional,
- annonçant les projets de l'acte III de la décentralisation,
laissent augurer la fin de la formation professionnelle au sein du service public d'état.

Le SNETAP FSU dénonce de telles allégations et ne manquera pas de s'opposer à tous les actes qui en

découleraient, provenant des acteurs institutionnels et / ou des administrations de tutelle.